



*Esborné*

Groupement Prévision - Cartographie  
Service Prévision  
Affaire suivie par : Capitaine Thomas GRANDPERRET/CB  
Tél. : 01 78 05 46 50  
Fax : 01 78 05 46 41  
Courriel : prevision-gpc@sdis91.fr

Evry, le 23 JAN. 2019

25 JAN. 2019

Le Directeur Départemental,  
Chef de Corps.

à

Monsieur le Maire de la commune  
d'Oncy-Sur-Ecole

Objet : Sécurité contre l'incendie.

### Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Oncy-Sur-Ecole

V.réf. : Votre dossier reçu le 10 janvier 2019

N.réf. : 2019 111 93418

Archivage GPC : NON.

P.J. : Néant

Par transmission rappelée en référence, vous avez bien voulu me communiquer, pour avis, un projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Oncy-Sur-Ecole arrêté le 6 novembre 2019.

### OBSERVATIONS

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'étude du projet appelle, de ma part, les observations suivantes :

### DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

Il conviendrait de rajouter les obligations en matière de DECI dans les parties traitant des conditions de desserte par les réseaux publics d'eau.

--	--	--	--	--	--

Les débits, le nombre et la répartition des poteaux d'incendie devront être conformes au règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) et son guide technique en fonction des bâtiments et de leur classement.

Le Sous-Directeur de la Gestion  
et de la Couverture des Risques



Colonel Francis FERNANDEZ

Copie : Groupement Sud.